

REÇU LE 24 JAN. 2022

Ménestreau, le 06 janvier 2022

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU
REVEILLON
M. Charles De MORTEMART
31-33 rue Gallieni
92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT

EDPR France Holding
M. Patrick SIMON
Directeur Général
25 Quai Panhard et Levassor
75013 PARIS

Par courriel avec accusé de réception

Objet : Centrale photovoltaïque de Ménestreau - Autorisation pour l'utilisation de chemins pour la construction et l'exploitation - Lettre d'engagement

Monsieur le Directeur,

Depuis 2019, la société EDPR France Holding développe un parc photovoltaïque sur la commune de Ménestreau (la « Centrale »). Les parcelles concernées par le projet sont les terrains cadastrés A04 et A17. Elles appartiennent au GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU REVEILLON (le « GFA »), dont je suis le gérant.

Pour permettre la desserte de la Centrale, la société EDPR France Holding m'a fait part de son souhait d'utiliser des chemins privés appartenant au GFA pour la construction et l'exploitation de la Centrale (plan ci-après annexé). Les chemins sont situés sur les parcelles A06, A13 et A15 (parcelles appartenant au GFA). La desserte de la Centrale sera ainsi assurée dans des conditions permettant, notamment, la circulation et l'utilisation des engins de lutte contre l'incendie.

Par la présente, je vous confirme l'accord du GFA pour permettre à EDPR France Holding et ses prestataires d'utiliser ces chemins et de réaliser tous travaux de renforcement éventuellement nécessaires pour garantir un accès sécurisé à la Centrale, y compris par les services de secours.

Conformément à nos échanges, une promesse de servitude de passage et de passage de câble sera en outre conclue prochainement entre le GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU REVEILLON et EDPR France Holding.

Pour matérialiser votre accord sur les présentes, je vous prie de bien vouloir me retourner la présente lettre contresignée par vos soins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Le 06 janvier 2022 à Ménéstreau

[signature du GFA]

EDPR France Holding
Patrick Simon,
Directeur général

Signature précédée de la mention « Bon
pour accord » :



Bon pour accord
